

des statues. Il les a sculptés d'après les patrons existants.

Le plan général de l'église a-t-il été modifié ? La réponse à cette question se trouve mentionnée dans la lettre du secrétaire Barangier à Madame, sous la date du mois de novembre 1512 (1).

« Madame, dit-il, suivant qu'il vous a pleu m'escripre, ay
« fait toute adresse à *maistre Loys (Van-Boghem), maistre*
« *masson*; lequel a bien et au long veu vostre édifice de
« Brouz, et la treuvé très-beau et bien ordonné, et y ont
« honneur les massons, comme il m'a dit. *Il a aussi veu*
« *la place pour faire l'esgliese*, et treuve qu'il n'est besoing
« de pillots, qu'est grand advantaige.

« *Il la reculera bien de quinze à 20 piés loin du dict édif-*
« *fice, afin de n'empêcher point la vehue du doretoire ; aussy*
« *pour les chappelles et sacristie tant plus belles et grandes,*
« *et avec ce, en sera la dicte esglicse plus magnifique.... Et*
« quant à vos chappelles, à la vérité, Madame, *selon que*
« *vous dis à mon partement, il les fera à l'opposite du*
« *dict édifice*, et entend d'en fayre une qui sera un chief-
« d'œuvre, et pourrez descendre par dessusz le jubilé (jubé),
« *comme je dysais*, en vostre chappelle, de laquelle pourrez
« voir par dessusz vostre sépulture au grant hauste (au-
« tel), ainsy que le tout à plain le dict M^e Loys déclai-
« rera... (2). »

Eh bien ! *le changement d'alignement et la construction projetée de l'oratoire sur la sacristie n'ont pas eu lieu. La construction d'une chapelle à l'opposite de l'édifice, due à*

(1) Documents sur Brou et sur la Bresse, recueillis dans les archives de Lille, par Dufay. 1847, p. 5, pièce VIII.

Voir cette lettre à la suite de cette biographie.

(2) Il est impossible de nier l'existence de plans déjà tracés sur le papier et consultés sur le terrain par le nouvel architecte venant pour la première fois à Brou en 1512. Qui aurait fait ces plans, si ce n'est Jean de Paris ?